



CONSEIL DU TERRITOIRE NON-ORGANISÉ DU LAC NIGAULT
DE LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

Procès-verbal de l'assemblée du conseil du TNO Lac Nigault tenue mardi, le 19 septembre 2017 compter de 9h heures, à Campbell's Bay, sous la présidence de monsieur Raymond Durocher préfet, et à laquelle sont présents :

Minutes of the meeting of the Council of the TNO Lac Nigault held on Tuesday, September 19th 2017 at 9h in Campbell's Bay, under the chairmanship of the warden Mr. Raymond Durocher and to which are present:

Monsieur Raymond Durocher, préfet de la MRC de Pontiac

Monsieur Terry Murdock, préfet suppléant de la MRC Pontiac

Monsieur Winston Suntrum, maire de L'Ile-aux-Allumettes

Monsieur Jim Gibson, maire de Rapides-des-Joachims

Madame Colleen Larivière mairesse de la municipalité de Litchfield

Madame Kim Cartier-Villeneuve, mairesse d'Otter-Lake

Monsieur John Armstrong, maire de Clarendon

Madame Sandra Murray, mairesse de Shawville

Monsieur Bill Stewart, maire de Campbell's Bay

Madame Doris Ranger, mairesse de Sheenboro

Monsieur Donald Gagnon, maire de Chichester

Monsieur Pierre Fréchette, maire de L'Ile-du-Grand-Calumet

Monsieur Alain Gagnon, maire de Bryson

Madame Kathy Bélec, mairesse de Mansfield-et-Pontefract

Monsieur David Rochon, maire de Waltham

Monsieur Brent Orr, maire de Bristol

Monsieur Carl Mayer, maire d'Alleyn-et-Cawood

Monsieur Gaétan Graveline, représentant de Fort-Coulonge

Madame Lynne Cameron, mairesse de Portage-du-Fort

Monsieur Gabriel Lance Directeur général

Monsieur Bernard Roy Directeur général adjoint

Monsieur Régent Dugas Directeur du territoire

Mme Émilie Chazelas Directrice du développement

Madame Danielle Belec Communications

Madame Annie Vaillancourt comptable

Madame Nancy Dagenais Greffière

1 OUVERTURE ET PRÉSENCE | OPENING AND ATTENDANCE

RESOLUTION

TNO-2017-09-01

Il est proposé par préfet Monsieur Raymond Durocher et unanimement résolu d'ouvrir la rencontre du TNO.

ADOPTÉE

-

It is moved by Warden Mr. Raymond Durocher and resolved to open the meeting of the TNO.

CARRIED

2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA

RESOLUTION

TNO-2017-09-02

Il est proposé par monsieur Don Gagnon et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE

-

It is moved by Mr. Donald Gagnon and resolved to adopt the agenda as modified.

CARRIED

3 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE LAST MEETING

RESOLUTION

TNO-2017-09-03

Il est proposé par monsieur Jim Gibson et résolu d'adopter le procès-verbal du 15 août 2017.

ADOPTÉE

It is moved by Mr. Jim Gibson and resolved to adopt the minutes of the August 2017 meeting.

CARRIED

4 PÉRIODE DE QUESTIONS PUBLIQUE | PUBLIC QUESTION PERIOD

Aucun - None

5 COMPTES PAYÉS | ACCOUNTS PAID

RESOLUTION**TNO-2017-09-04**

Il est proposé par monsieur Brent Orr et résolu d'approuver la liste des comptes payés depuis la dernière rencontre du conseil TNO au montant de 47 934.45\$.

ADOPTÉE

It is moved by Mr. Brent Orr and resolved to approve of the list of accounts paid since the last meeting of the TNO Council in the amount of \$47 934.45.

CARRIED

6 DÉLÉGATION DE POUVOIR À LA MRC DE PONTIAC POUR LA GESTION DES CONTRATS DE SERVICES 911

RESOLUTION**TNO-2017-09-05**

Délégation de pouvoir à la MRC de Pontiac pour la gestion des contrats de services 911

Considérant que les municipalités doivent fournir les services d'un centre d'urgence 9-1-1 à leurs citoyens;

Considérant que Groupe CLR (CLR) offre présentement le service à la municipalité pour le montant de la taxe du 9-1-1;

Considérant que le contrat avec Groupe CLR se termine le 31 décembre 2017;

Considérant que la municipalité a déclaré son intention de ne pas renouveler à son échéance l'entente avec le groupe CLR pour les services d'un centre d'urgence 9-1-1;

Considérant que la répartition incendie pour la municipalité est déjà fournie par la MRC des Collines et qu'un frais est présentement payé pour ce service;

Considérant que la MRC des Collines peut offrir les services d'un centre d'urgence 9-1-1 et de répartition incendie en échange d'un paiement représentant la totalité du montant de la taxe du 9-1-1;

Considérant que pour bénéficier de ce service la MRC de Pontiac doit signer une entente avec la MRC des Collines;

Considérant que cette entente représentera annuellement des économies importantes pour les municipalités;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Terry Murdock et résolu que la municipalité de Territoire non-organisée du lac Nigault donne à la MRC de Pontiac la délégation de pouvoir pour la gestion des contrats de services 911.

Cette délégation permet à la MRC de Pontiac de modifier le SCAU/SSAU, receveur de la taxe du 9-1-1 de la municipalité.

ADOPTÉE

Non-official translation

The delegation of power to the MRC Pontiac to manage the 911 service contracts

Whereas Municipalities must provide the services of a 9-1-1 emergency call center to their citizens;

Whereas Groupe CLR (CLR) is currently providing the service to the municipality for the amount of 9-1-1 tax;

Whereas the contract with CLR ends on 31 December 2017;

Whereas the municipality has declared its intention to not renew the agreement with Groupe CLR for the services of a 9-1-1 emergency call center when it expires;

Whereas the municipality's fire dispatch is currently provided by the MRC des Collines and the municipality pays a fee for this service;

Whereas that the MRC des Collines is offering to provide the services of a 9-1-1 emergency call center and fire dispatch for the amount of the 9-1-1 tax only;

Whereas the MRC Pontiac must sign an inter-MRC agreement for this service

Whereas this agreement will represent important annual savings per municipality;

For these reasons,

It was moved by Mr. Terry Murdock and resolved that the Municipality of TNO du Lac Nigault gives the delegation of power to the MRC Pontiac to manage the 911 service contracts.

This delegation allows the MRC Pontiac to modify the recipient of the 911 tax on behalf of the municipality.

CARRIED

7 DIVERS | MISCELLANEOUS

8 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE | CLOSING OF THE MEETING

RESOLUTION

TNO-2017-09-06

Il est proposé par monsieur Alain Gagnon résolu de lever l'assemblée à 9h06 .

ADOPTÉE

It is moved by Mr. Alain Gagnon and resolved to adjourn the meeting at 9h06.

CARRIED

Gabriel Lance Raymond Durocher
Directeur général et secrétaire-trésorier Préfet